



BOLLWILLER

Contacts :

Courriel : framboises-et-doryphores@laposte.net
Véronique 06 01 84 05 03

CONTRAT Saison 2021/2022

Pour bénéficier des différents paniers, il est demandé un engagement ferme pour la saison sur au moins un produit, c'est à dire **du 10 mai 2021 au 14 mars 2022** (légumes) et/ou **du 07 juin 2021 au 21 février 2022** (fruits).

Jours de distribution des paniers :

Les paniers seront distribués :

- **TOUS les lundis de 19h à 19h15 dans la cour de l'école primaire des Tilleuls, place de Verdun**
SAUF les lundis 24 mai, 1 novembre et 27 décembre.

La distribution peut exceptionnellement être déplacée. Les informations concernant le lieu alternatif seront communiquées au moins une semaine avant la date concernée.

Pour les légumes, un contrat complémentaire donnant lieu à règlement additionnel pourra être mis en place de mars 2022 à la nouvelle saison 2022/2023.

Informations concernant l'AMAP et l'agriculture :

Nous vous invitons à nous transmettre une adresse électronique valide. Vous recevrez alors les informations et communications sur la saison amapienne, des informations annexes en rapport direct avec l'objet de l'association.

Règlements des contrats :

Les règlements des produits se font par chèque à **l'ordre des producteurs** et sont encaissés en début de chaque période. (La saison est divisée en 3 périodes) Seul le montant de l'adhésion est perçu par l'association. Si vous ne pouvez pas régler par chèques, veuillez nous contacter afin que nous puissions envisager ensemble les solutions adaptées.

Période d'essai :

Lors de la première année d'adhésion à l'association, il est possible de s'engager à l'essai pour 4 semaines (légumes, fruits). En cas de renoncement, les chèques correspondants aux périodes non débutées seront restitués à l'amapien·ne.

Résiliation :

La résiliation, hors période d'essai, est envisageable pour un motif sérieux et motivé par écrit. La décision sera rendue par les membres du bureau dans les 15 jours qui suivront la réception de la demande. Si cette décision est positive, les chèques correspondants aux périodes non débutées seront restitués.

Non retrait d'un panier ou produit commandé :

Les produits non récupérés à 19h30 le jour de la distribution seront donnés à l'association DIDA, D'ici et D'ailleurs dont le but est de venir en aide aux demandeurs d'asile. Aucun remboursement ne pourra être réclamé, ni au producteur, ni à l'association.

Adhésion :

Pour que le présent contrat soit valide, l'amapien·ne doit être adhérent à l'association AMAP Framboises et Doryphores et à jour de cotisation. L'Assemblée Générale a fixé la cotisation annuelle à **10 €**. Somme à régler par chèque ou espèces au trésorier de l'association à l'ordre de l'AMAP Framboises et Doryphores.

PANIER "LÉGUMES"

Producteur : Olivier GUTLEBEN, 1 rue du Moulin 68250 MUNWILLER

Tel : 06 78 02 94 72 Courriel : oliviergutleben@wanadoo.fr

Paniers de légumes issus de l'agriculture biologique, de saison et variés (3 formats disponibles).

Livraison hebdomadaire du **10 mai au 14 mars inclus**, soit **42 paniers**. **SAUF les lundis 24 mai, 1 novembre et 27 décembre.**

Trois tailles de panier : 12 €, 17,50 € et 24 €.

Chèques à établir au nom d'Olivier GUTLEBEN.

- ☒ pour une saison complète « Petit panier » à 12 €
 - Cinq-cent quatre euros (504 €) soit 3 chèques de 168 € chacun
 - ☒ Avec période d'essai : 4 chèques (48 €+ 120 € + 168€ + 168 €)
- ☒ pour une saison complète « Moyen panier » à 17,50 €
 - Sept-cent trente-cinq euros (735 €) soit 3 chèques de 245 € chacun
 - ☒ Avec période d'essai : 4 chèques (70 €+ 175 € + 245 € + 245 €)
- ☒ pour une saison complète « Grand panier » à 24 €
 - Mille huit euros (1008 €) soit 3 chèques de 336 € chacun
 - ☒ Avec période d'essai : 4 chèques (96 €+ 240 € + 336 € + 336 €)

PANIER "FRUITS"

Producteurs : Sandra RIEGEL & Olivier GUTLEBEN

Tel : 03 89 26 34 65 Courriel : oliviergutleben@wanadoo.fr

Fruits de saison, variés et issus de l'agriculture biologique.

Livraison hebdomadaire du **07 juin au 21 février inclus**, soit **36 paniers**. **SAUF les lundis 1 novembre et 27 décembre.**

Deux tailles de panier : 7 € et 14 €.

Chèques à établir au nom d'Olivier GUTLEBEN.

- ☒ pour une saison complète "Petit panier de fruits" à 7 €
 - Deux-cent cinquante-deux euros (252 €) soit 3 chèques de 84 € chacun
 - ☒ Avec période d'essai : 4 chèques (28 €+ 56 € + 84 € + 84 €)
- ☒ pour une saison complète "Grand panier de fruits" à 14 €
 - Cinq-cents quatre euros (504 €) soit 3 chèques de 168 € chacun
 - ☒ Avec période d'essai : 4 chèques (56 €+ 112 € + 168 € + 168 €)

Contrat entre l'Amapien et les Producteurs 2021/2022

Mon lieu de distribution : BOLLWILLER

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tel : Portable :

Adresse courriel :

- J'accepte de communiquer mon numéro de téléphone et mon courriel à l'ensemble des membres de l'AMAP.
 J'accepte que les photos prises lors des distributions ou tout autres évènements sur lesquelles je suis reconnaissable soient utilisées à titre gratuit par l'AMAP à des fins de promotion de ses activités.

Adhésion obligatoire annuelle à l'AMAP (10€) Chèque Espèces

Panier Légumes : Olivier GUTLEBEN

Je m'engage pour une saison Petit Moyen Grand panier avec période d'essai

Panier Fruits : Sandra RIEGEL et Olivier GUTLEBEN

Je m'engage pour une saison Petit panier Grand panier avec période d'essai

Signature de l'Amapien-ne